

nov. 2023

Lou Pitchoun

Lettre d'informations municipales de Villeneuve-de-Berg



“ Chères Villeneuvoises, chers Villeneuvis

Plusieurs événements ont marqué cette rentrée 2023. L'inauguration de la médiathèque Élise et Maurice Boule le 23 septembre dernier en a été l'événement. Ce projet aidé à hauteur de 70 % prioritairement par l'État a été conçu selon les normes énergétiques en vigueur. Il se veut un lieu de culture ouvert à tous,

favorisant la rencontre et le lien social. Véritable outil éducatif au service de la population et des scolaires, la fréquentation ne cesse d'augmenter depuis l'ouverture ce qui démontre l'intérêt d'un tel lieu sur notre commune. La rénovation de la chapelle du Devois montre également notre attachement au patrimoine Villeneuvois. Des travaux engagés avec des entreprises locales et avec le précieux soutien de l'association de protection du patrimoine et des architectes des bâtiments de France. Ces travaux sont déterminants pour l'attractivité économique et sociale de notre centre bourg dans un souci de maîtrise budgétaire, de respect du patrimoine et de service aux populations.

Faire rayonner notre commune sur notre territoire est notre ambition. Nous devons enclencher la dynamique pour la transformation de Villeneuve-de-Berg. Les équipes, élus et techniciens, ne ménagent pas leurs efforts. L'enjeu est de taille et les premiers effets se font ressentir tels que les travaux d'isolation thermique engagés en 2022 sur l'école élémentaire ayant permis une économie de 50 % des consommations énergétiques. Cette lettre d'informations se veut porteuse d'une nouvelle identité visuelle, à l'image de nos engagements au quotidien. Issue d'un travail collaboratif entre élus et agents, elle devient l'empreinte et le langage commun pour notre collectivité. Nous vous laissons découvrir ce nouveau Lou Pitchoun.

Ensemble cultivons créativité et diversité! ”

Sylvie Dubois, maire



— COMMUNICATION

Une nouvelle image

Dès 2021, la municipalité a entamé un travail de réflexion sur l'identité visuelle de la commune.

En effet, une harmonisation des supports de communication en interne et vers l'extérieur était nécessaire pour garantir une cohérence sur tous les supports communaux. S'engager dans une telle démarche permet de revendiquer un message clair auprès des usagers, du public et des agents, mais aussi une marque propre à la collectivité.

→ Cette conception s'est voulue participative au travers d'ateliers organisés en 2021, associant les élus et les agents de la collectivité, mais aussi au travers d'un sondage réalisé au sein de la population afin de définir un socle de valeurs communes et l'image de Villeneuve-de-Berg pour demain. Par la suite, un cahier des charges a été conçu pour consulter des agences de communication et en retenir une (com-mouv, basée à Aubenas) pour engager un travail de création graphique, en lien avec une cellule de communication constituée en interne, composée d'élus (Sylvie Dubois, maire; Patrick Rotger, 3^e adjoint; Martine Hemmache, conseillère municipale) et d'agents (DGS, DSA, chargée de communication). Trois axes de création ont été proposés et un a été retenu par

consensus, après plusieurs réunions, qui se sont tenues dans le but d'associer les agents, afin qu'ils puissent s'emparer du sujet et des nouveaux codes à adopter par la suite. Cette nouvelle identité, telle une empreinte et un langage communs, permet l'affirmation d'une identité forte et impactante, novatrice et moderne, reconnaissable et lisible par toutes les cibles. Le nouveau logo puise son inspiration dans l'ancienne version en ce qu'on y retrouve une base historique et architecturale, mais il constitue une création nouvelle, propre à Villeneuve-de-Berg, facilement déclinable par les services et adaptable à son environnement graphique. Les agents et les élus en seront les ambassadeurs au quotidien auprès de la population, des partenaires, des autres collectivités, etc.

— AGENDA

NOVEMBRE

Dimanche 5 de 10h à 18h SALON NAT' & THÉRA à la salle l'Ardéchoise.

Jedi 9 COLLECTE DES ENCOMBRANTS, organisée par le CCAS et le service technique de Villeneuve-de-Berg. Inscription en mairie au 04 75 94 80 09 ou par mail contact@villeneuveberg.fr

Dimanche 19 de 14h à 17h BABY TROC à la salle l'Ardéchoise.

Du mardi 21 au jeudi 23 spectacles avec LA GRANGE À PAPA, artiste accueillie Praline Gay-Para.

- **mardi 21 et jeudi 23** (scolaires):
à 10h, maternelle à la médiathèque,
à 14h, primaire à la salle l'Ardéchoise.
- **mercredi 22** (tout public):
à 20h30, salle l'Ardéchoise.

DÉCEMBRE

Samedi 2 à 10h30 accueil des NOUVEAUX ARRIVANTS à la mairie.

Samedi 9
de 14h à 20h, MARCHÉ DE NOËL,
en soirée, CONCERT À L'ÉGLISE
orgue et accordéon.

Dimanche 10 CONCERT À L'ÉGLISE,
de 17h à 18h, 1^{re} partie, Christine Preti
(chant lyrique) et Christophe Petit (piano),
de 18h30 à 19h30, 2^e partie, l'orchestre
d'accordéons du CEMA dirigé
par Jean-Marie Lacroix.

JANVIER

Samedi 6 à 10h VŒUX DU MAIRE,
salle l'Ardéchoise.

Dimanche 28 REPAS DES AÎNÉS
à la Maison des Astars.



— FLASH-BACK

Un été riche

... en animations,
spectacles et expositions

Pour les **Mardis en Fêtes**, nous pouvons nous féliciter de la venue d'un nombre de visiteurs chaque année plus important grâce à des animations offertes par la municipalité et avec la participation des bars et restaurants. L'église Saint-Louis a accueilli le 10 juillet dans le cadre de notre partenariat avec le festival Les Cordes en ballade, la **soprano Amel Brahim-Djelloul** accompagnée de l'ensemble Amedyez, un dépaysement artistique que le public a longuement ovationné.

Trois séances de cinéma sous les étoiles pour lesquelles nous avons fait le choix de maintenir la gratuité et qui ont permis de visionner des films appréciés par le public.



Comme chaque été les **expositions de l'hôtel Malmazet** ont donné la possibilité à des artistes d'exposer leurs œuvres et aux visiteurs de découvrir poteries, céramiques, peintures et photos.

Nous tenons particulièrement à remercier chaleureusement l'Amicale des sapeurs-pompiers de Villeneuve-de-Berg pour le **14 juillet** ainsi que l'Amicale laïque des écoles et la Pétanque du pays de Berg pour les **trois jours de la fête votive**. Leur engagement à nos côtés a contribué à la réussite de ces journées festives.

— AGENDA MÉDIATHÈQUE

Élise et Maurice Boule

Rue du Jardin-Public, tél. 04 84 88 44 04

Jusqu'à la fin de l'année, EXPO PHOTOS EN CHANTIER de Roland Biessy sur la construction de la médiathèque

Mercredi 22 nov. à 16h SPECTACLE VIVES ET VAILLANTES avec la conteuse et auteure Praline Gay-Para. Tout public à partir de 5 ans, sur réservation.

Mercredi 29 nov. à 10h À VOUS DE JOUER! avec la ludothèque itinérante. Tout public.

Mercredi 6 déc. à 15h SPECTACLE NEIGES avec Alexandra Ré. Tout public à partir de 6 ans, sur réservation.

Vendredi 8 déc. à 17h SOIRÉE JEUX avec la ludothèque itinérante. Public ado-adulte, sur réservation.



— ÉDUCATION

Le temps des rentrées

La rentrée scolaire constitue pour beaucoup un rendez-vous annuel important. C'est l'occasion pour les enfants de rencontrer de nouveaux copains de classe, de nouveaux enseignants, d'apprendre à s'adapter à d'autres méthodes de travail. Ainsi, nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à M. Woelflin-Sauvage, principal du collège Laboissière, à Mme Blouin et Mme Monnier institutrices au sein de l'école élémentaire Claude Pradal. Pour les parents, c'est le moment d'organiser l'année.

C'est aussi un moment important pour la commune qui a pour compétence les conditions d'accueil, de vie et de travail de nos enfants pendant les temps scolaires et périscolaires. Ces dernières années, les questions éducatives ont été au cœur de son action avec la mise en place de l'accueil collectif de mineurs en périscolaire, l'élaboration du projet éducatif territorial, l'amélioration du confort thermique des locaux de l'école élémentaire, la mise en place d'une tarification sociale sur les repas de la cantine et pour les activités périscolaires, le soutien aux sorties scolaires, classes découvertes, à l'éveil musical...

Et cette attention se poursuivra cette année. Ainsi, en dépit d'une inflation particulièrement prononcée sur les denrées alimentaires et l'énergie (le coût moyen de production d'un repas atteint désormais près de 8,10 € par élève), la commune va consentir un nouvel effort pour en limiter l'impact sur les familles. Ainsi, pour les plus défavorisées, le

repas sera maintenu à 1 € et pour les autres tranches de revenus, il n'augmentera que de 10 centimes, passant selon les tranches à 3,00 €, 3,70 € ou 3,80 €.

Pour les activités éducatives périscolaires, les tarifs sont inchangés. La nouveauté réside dans la mise en place d'un accueil collectif en début de matinée entre 8 h et 8 h 20 validant ainsi une organisation expérimentée il y a quelque temps pour sécuriser l'accueil des élèves arrivant des communes voisines. La dimension éducative sera renforcée avec de nouvelles activités proposées aux enfants autour des thématiques suivantes : « Remontons le temps » au cours du 1^{er} trimestre, « À nous l'hiver » début 2024 et « La nature dans tous les sens » au retour du printemps. Les enfants auront aussi la possibilité le 23 novembre de participer au challenge du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) pour la journée internationale des droits de l'enfant. Avec l'ouverture de la nouvelle médiathèque, de nouvelles activités sont également proposées.

La rentrée, c'est aussi celle de la vie associative avec le forum des associations organisé efficacement par le centre socioculturel le 9 septembre. Le tissu associatif villeneuvois est riche de diversité et de dynamiques. La large palette des activités de loisirs constitue l'occasion de découvrir de nouvelles pratiques culturelles, sportives ou sociales, de s'y épanouir, de rencontrer et sympathiser avec d'autres pratiquants.



Visite de Mme Preulier, inspectrice de l'Éducation nationale de circonscription.

La vie associative est essentielle au lien social et à la vie du village et la municipalité la soutient avec vigueur, lui apportant des aides financières, logistiques, techniques, tout en veillant à ce que ces activités, au sein d'équipements publics communaux, s'inscrivent dans le respect des conditions de sécurité, de la réglementation en vigueur et des règles élémentaires de vie en commun, préoccupations relevant tout autant de la responsabilité des élus que des responsables associatifs. Ces relations s'inscrivent désormais dans le cadre de conventions en cours de signature entre la commune et les associations concernées.

La rentrée fut donc belle et prometteuse.

Nombreux et nombreuses sont celles et ceux qui, dans les établissements scolaires, les associations, les services municipaux, ont œuvré pour qu'elle le soit, donnant de leur temps, de leur passion, de leur savoir-faire. Alors faisons en sorte que l'année le soit tout autant en contribuant à cette énergie positive qui irrigue notre village.

— HOMMAGE



Habitant de Villeneuve-de-Berg depuis 2006, Philippe Woehling a créé à Villeneuve-de-Berg « Bahia Steel » une entreprise d'importation de percussions brésilienne qui rayonnait sur toute la France et avait contribué à créer de nombreux groupes de musique brésilienne et de batucadas. Il était à l'origine du festival Encontro qui réunissait plusieurs dizaines de groupes venus de tout le Sud de la France.

Reconnu pour son écoute empathique et sa générosité, il nous a quittés à l'aube de ses 57 ans. Nous adressons à sa femme, ses enfants et ses proches toute notre attention en ces douloureuses circonstances.

“ Aimant et aimé, Philippe nous a quittés dans la joie le 7 octobre dernier. Sa femme Charlotte, ses enfants Doris, Merlin et Solal souhaitent ici remercier chaleureusement tous ceux qui, de près ou de loin, se sont manifestés et les ont soutenus à l'annonce de sa mort. ”

La nouvelle médiathèque vous attend

La médiathèque Élise et Maurice Boulle a ouvert ses portes le lundi 18 septembre, rue du Jardin-Public

Élise et Maurice Boulle étaient des enseignants et chercheurs villeneuvois, passionnés d'arts, d'histoire et de transmission, autant de valeurs portées par cette nouvelle médiathèque.

Ce nouvel établissement a été créé et organisé pour être accueillant, facile d'accès, comme un lieu de rencontres, de partages, de culture et d'éducation, ouvert à tous.

La médiathèque en détail

- Plus de 12 000 documents pour tous les âges et pour tous les goûts : premiers albums, albums, romans, gros caractères, contes, bandes dessinées, documentaires, revues, CD (musique, livres-lus, contes, comptines...), DVD (adulte et jeunesse, fictions et documentaires)
- Une boîte de retour extérieure, à votre disposition 24 heures/24
- De nombreuses ressources de la médiathèque numérique de l'Ardèche en accès libre (presse, livres, musique, films documentaires en ligne)
- Un point écoute et un poste informatique en accès libre, ainsi qu'un accès wifi pour tous les usagers
- Une grainothèque, pour échanger librement graines et semis
- Des jeux, comme autre support culturel, grâce à un nouveau partenariat avec la ludothèque du centre socioculturel La Pinède
- Un espace polyvalent pour les accueils de groupes, également conçu pour l'accueil de spectacles, d'expositions et de projections
- Des espaces accueillants, en intérieur ou dans le jardin de lecture pour lire, travailler, faire des recherches, s'informer...

Les services proposés

Lectures, actions culturelles, conseils, sélections personnalisées, réservations de documents...

L'équipe de la médiathèque est à votre disposition pour vous répondre et vous conseiller.

En dehors des horaires d'ouverture, la médiathèque reçoit également toutes les classes des écoles maternelles et primaires, mais aussi les enfants de la crèche, du relais d'assistantes maternelles, du centre de loisirs, du périscolaire...

Des actions de lecture publique hors les murs sont aussi régulièrement organisées, comme sur le lieu d'accueil de la petite enfance ou à la maison de retraite Les Terrasses de l'Ibie, ou encore avec « les déambulettes », dispositif de bibliothèque ambulante sur des événements culturels ou fédérateurs.

Des animations régulières autour du livre et de la lecture sont menées sur l'ensemble de l'année auprès de nombreux partenaires et pour un large public.

Une programmation culturelle variée est également proposée, avec : expositions, contes, spectacles, accueil d'auteurs, projections... L'ensemble du programme est à votre disposition à la médiathèque et sur la page internet dédiée sur le site de la commune.

Des adhérents nombreux

Le nombre d'adhérents a doublé en 5 ans. Fin 2022, la bibliothèque comptait 1 021 inscrits, dont 68 % de Villeneuvois et 32 % des communes alentour, auxquels il faut rajouter tous les membres des collectivités accueillies (soit la totalité des enfants scolarisés sur la commune, les enfants de la crèche et du RAM, les résidents des Terrasses de l'Ibie...). La nouvelle médiathèque permettra un accueil adapté à sa fréquentation et aux besoins, pour les habitants de Villeneuve-de-Berg et des communes alentour. À très bientôt à la médiathèque!

Amélie Challaye,
responsable médiathèque Élise et Maurice Boulle



INFOS PRATIQUES

HORAIRES

- lundi, 9 h 15-12 h 15 ;
- mardi, 15 h-18 h 30 ;
- mercredi, 9 h 15-12 h 15 ;
- jeudi, 15 h-19 h ;
- dimanche, 10 h 30-11 h 30.

TARIFS

La médiathèque est ouverte à tous et en libre accès. La consultation sur place est libre et gratuite. L'inscription est obligatoire pour emprunter des documents. Pour s'inscrire, il est nécessaire de présenter une carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.

- Enfants (jusqu'à 18 ans) : gratuit.
- Demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux et assistantes maternelles : gratuit sur présentation d'un justificatif.
- Adultes résidents de Villeneuve-de-Berg : 10 €.
- Adultes résidents sur une autre commune de Berg et Coiron : 12 €.
- Adultes hors communauté de communes : 15 €.

CONTACT

Adr. 238 rue du Jardin-Public
Tél. 07 85 88 53 17
https://pmb.inforoutes.fr/_bibli_vdberg

ADRESSE POSTALE

Mairie - 11 rue Notre-Dame
07170 Villeneuve-de-Berg





GROS PLAN

Le samedi 23 septembre 2023, entourée de Mme Sophie Élizéon, préfète de l'Ardèche, de Mme Ventalon, sénatrice de l'Ardèche, de Mme Brigitte Bauland suppléante de M. Fabrice Brun député de l'Ardèche, de Mme Cécile Duchamp, conseillère départementale, de M. Driss Naji président de l'intercommunalité de Berg et Coiron, de M. Olivier Peverelli, conseiller départemental, Mme Sylvie Dubois maire de Villeneuve-de-Berg a inauguré la nouvelle médiathèque Élise et Maurice Boulle en présence de la famille.

Technique

Les travaux de construction de ce bâtiment de 452 m² ont débuté au mois de février 2022. Le cahier des charges du projet a été très largement remanié au début de la mandature afin de privilégier, par rapport au projet précédant le confort d'usage de la médiathèque et la prise en compte de l'impact environnemental de l'équipement. Ces deux objectifs ont amené des évolutions notables dans le projet :

La modification de la structure du bâtiment pour supprimer les poteaux dans la salle médiathèque et dans la salle de conte afin d'avoir une grande modularité dans l'aménagement de l'espace.

La création d'une casquette tout autour du bâtiment afin de limiter l'impact direct des rayons du soleil dégradant ainsi le confort de lecture. Ce système joue aussi un rôle important dans la gestion du confort d'été. L'augmentation des exigences dans le traitement acoustique du projet qui s'est traduit par l'utilisation de produits/matériaux spécifiques.

Le changement du système de chauffage en supprimant la chaudière au gaz initialement prévue au profit d'un chauffage au bois granulé.

L'augmentation des exigences d'isolation et de confort d'été ce qui a entraîné l'utilisation d'un isolant à fort déphasage biosourcé (ouate de cellulose).

Des adaptations sur le traitement des espaces extérieurs en faisant évoluer la position du bâtiment pour améliorer son intégration sur le site et pour créer un espace extérieur de lecture dont l'aménagement est prévu en fin d'année, tout en diminuant les surfaces imperméabilisées (parking en mélange terre pierre).

Budget

Le montant du projet s'élève 1 412 726 € dont 1 195 000 € pour la construction du bâtiment. Les subventions reçues se déclinent de la façon suivante :

- État, DRAC (direction régionale des affaires culturelles), concours bibliothèques : 435 900 €.
- Département de l'Ardèche, Pass Territoires 2020 : 167 500 € dont 10 000 € de bonus "bois local".
- Ademe chaudière bois : 8 736 €.
- Région Auvergne-Rhône-Alpes :
 - bois local Arrêté du 21-12-2022 : 19 013 €.
 - contrat Région AR 01-06-2022 : 208 000 €.
- Fonds de concours intercommunalité Berg & Coiron : 150 000 €.

Le total des subventions s'élève à : 989 149 € soit 70 % du coût total du projet et le reste à charge pour la mairie est de 423 577 €, soit 30 %.

Le coût du mobilier et de l'informatique s'élève à 68 000 € avec une subvention de la DRAC de 20 000 €.

Culture et éducation

En se dotant d'un équipement performant, la mairie a voulu permettre à tous les habitants de la commune et de l'intercommunalité, d'accéder à un outil au service de la culture et de l'éducation, un outil permettant de compenser un peu la fracture culturelle de nos régions rurales.



La chapelle du Devois

Vendredi 8 septembre a eu lieu l'inauguration de la chapelle du Devois en présence de nombreux Villeneuvois.

Dédiée à Notre-Dame des sept douleurs, cette chapelle a été fondée par les Capucins en 1625 sur ordonnance de Louis XIII.

En 2020 suite au séisme une expertise confirme l'urgence de consolider la chapelle. La municipalité fait alors le choix d'engager sur ce patrimoine architectural des travaux de rénovation extérieure et intérieure, sous couvert de l'architecte des Bâtiments de France et avec le soutien de l'association de protection du patrimoine.

L'entreprise Maxime Comte est retenue pour un montant de 121 300 €, couvert par les indemnités d'assurances 82 000 € (67 %) et le fonds de solidarité du département 3 600 € (3 %) soit un reste à charge pour la commune de 35 700 € (30 %).

La chapelle rénovée et inaugurée le 8 septembre 2023.



Les travaux commencés en janvier 2022 ont permis de rénover les façades, renforcer le statuaire et restaurer l'intérieur de la chapelle. La touche finale a été apportée sur la rénovation de la porte d'entrée (par l'entreprise Aéro Bio Décapage), la réparation

du carrelage, le nettoyage des différents éléments ornant la chapelle. Un travail collectif de professionnels, bénévoles, agents du service technique et élus au service de la protection du patrimoine historique de notre commune.

Actions sociales et solidaires

Avec un été caniculaire et une semaine en alerte rouge, des mesures ont été mises en place afin de protéger au mieux les Villeneuvois et plus particulièrement les personnes vulnérables. Ainsi une salle climatisée a été mise à la disposition du public. Les élus du CCAS aidés des agents de la mairie se sont mobilisés pour prendre régulièrement des nouvelles des personnes référencées.

Des visites à domicile ont été organisées tout au long de l'été. Les enfants en bas âge du CSC ont pu bénéficier de la salle climatisée aménagée pour l'occasion.

Lors du CA CCAS du 20 septembre, le chargé de mission prévention logement du Département accompagné d'une assistante sociale de secteur, sont venus nous présenter le Fonds unique logement. Outil de solidarité à destination des personnes rencontrant des difficultés dans l'accession ou le maintien dans le logement (ex. : paiement de caution, loyer, énergie...). La commune via son CCAS s'est positionnée par une subvention (1254 €) permettant de contribuer financièrement aux dotations.

Un groupe d'élus CCAS est actuellement au travail afin de préparer au mieux colis de Noël et repas des aînés.

Gestion de l'éclairage public

Le samedi 30 septembre 2023 a débuté, dans tout le village, l'extinction de l'éclairage public durant une partie de la nuit.

Cette délibération prise lors du conseil municipal de décembre 2022 acte cette décision et précise que la coupure se fera sur certaines tranches horaires, modulables si nécessaires :

- de 23 h à 5 h du matin du 30 septembre au 30 avril,
- à partir de minuit sans rééclairage le matin du 1^{er} mai au 29 septembre.

Ce travail mené en concertation avec vous, a permis de valider, grâce à l'enquête et aux 4 réunions publiques réalisées en fin d'année 2022, qu'une grande majorité acceptait cette extinction raisonnée sur tout le périmètre communal pour des raisons économiques tout d'abord mais aussi par souci écologique.

Les travaux dans les armoires, ayant un coût de 18 000 €, viennent de se terminer et la gestion est maintenant opérationnelle.

Pour rappel le coût de l'éclairage public a augmenté significativement depuis l'année 2022 (consommation annuelle : 139 000 kWh/an) :

2021 : 0,13 €/kWh x 139 000 = 18 070 €

2022 : 0,19 €/kWh x 139 000 = 26 410 € (+8 340 € par rapport à 2021)

2023 : 0,27 €/kWh x 139 000 = 37 530 € (+19 460 € par rapport à 2021)

En éteignant 6 heures par nuit nous devrions économiser presque 50 % de la consommation.



Les panneaux de signalisation installés aux entrées de la ville.

Tribunes des 4 listes politiques de Villeneuve-de-Berg



TRIBUNE DE LA MAJORITÉ “DESSINE-MOI VILLENEUVE”

L'équipe municipale se mobilise. Elle s'est engagée à travailler à l'amélioration des conditions de vie quotidienne des Villeneuvois(es), à impulser et mettre en œuvre une démarche de revitalisation de la commune et de son centre-bourg afin d'en retrouver l'attractivité. Elle a également souhaité inscrire son action dans les enjeux de transition écologique, de renouveau démocratique et social. Ce projet ambitieux constitue la feuille de route du mandat municipal 2020-2026. Il se décline en 6 axes et une centaine d'actions qu'au fur et à mesure des années et des capacités d'intervention de la commune nous nous impliquons pour les mettre en œuvre. Arrivés à mi-mandat, et en dépit d'un contexte budgétaire qui s'est particulièrement tendu avec la crise inflationniste de ces deux dernières années affaiblissant la capacité d'intervention de la commune, la grande majorité des actions a d'ores et déjà été engagée et un certain nombre de projets sont déjà réalisés. Tout ne l'est bien évidemment pas et tout ne peut l'être en même temps. La mise en œuvre de certaines actions peut également s'avérer plus longue ou plus

difficile et certains événements non prévus peuvent venir bousculer le calendrier des projets tel qu'initialement envisagé. Il nous faut alors nous adapter sans perdre de vue le cap sur lequel vous nous avez accordé votre confiance.

Nous nous sommes aussi engagés à revenir régulièrement vers vous pour vous rendre compte de notre action et de l'avancée des projets.

Les temps de discussions et les outils d'information sont d'ores et déjà multiples : à l'occasion des réunions des commissions extramunicipales, des réunions de quartier où vous venez pour échanger avec les élus, lors des permanences en mairie ou bien entendu au sein des différentes rubriques du Pitchoun. Pour vous permettre de disposer d'une vision d'ensemble, un tableau de bord annuel vous est communiqué, depuis l'an dernier, actant de l'avancement ou non des actions envisagées en début de mandat. Mais rien ne remplace l'échange, la discussion, le débat, les explications ou tout simplement l'écoute de vos préoccupations, de vos attentes, de vos propositions.

Aussi, nous vous avons convié(e)s, comme l'an dernier, à un nouveau cycle de réunions par quartiers pour en discuter. Cinq réunions ont été programmées entre le 29 septembre et le 21 octobre couvrant l'intégralité de la commune et nous permettront d'aborder ensemble, plus en détail, le projet qui nous anime collectivement, sa déclinaison opérationnelle à l'échelle du mandat désormais à mi-parcours mais aussi les préoccupations ou les enjeux plus spécifiques des quartiers dans lesquels vous résidez.

Pas de grande messe au cours de laquelle la parole reste monopolisée par quelques-uns laissant tous les autres plus ou moins frustrés : nous préférons de loin l'échange de proximité avec chacun d'entre vous et en toute convivialité, comme nous l'avons toujours privilégié depuis notre élection.

À l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, elles ne se sont pas encore tenues. Gageons qu'elles aient permis de répondre à vos attentes et de mieux échanger sur l'action de la commune et de ses services.

TRIBUNE “AGISSONS ENSEMBLE”

N'est ce pas accorder trop d'importance à la « Majorité » que de répondre à leur dernière tribune (*Pitchoun* été 2023) :

- majorité qui nous écarte de toutes décisions, qui élude nos questions, qui nous fait l'aumône d'informations partielles
- majorité qui a oublié le sens du mot démocratie, qui a oublié ses promesses de campagne, à savoir la PARTICIPATION
- majorité qui a oublié qu'elle ne représente pas $\frac{1}{3}$ des électeurs Villeneuvois

- majorité qui a oublié le vivre ensemble, qui semble avoir oublié ses devoirs envers les plus fragiles
- majorité incapable de maintenir l'ordre public et la propreté de sa commune : stationnement anarchique, fauchage plus que raisonné puisque inexistant...
- majorité qui laisse des points en suspend : défection des forains, à la dernière minute

- faible concertation des Villeneuvois pour la suppression de l'éclairage public, avec tout ce que cela comporte comme risque : agressions, routes secondaires dangereuses... Sans oublier une forte augmentation de la taxe foncière, mais à qui va t'elle profiter ? Tribune indigne d'une majorité qui devrait « balayer devant sa porte », qui doit se comporter enfin de manière démocratique, que nous puissions avancer enfin ensemble.

TRIBUNE “S'INVESTIR”

Notre demande : un juste traitement du nombre de caractères pour toutes les quatre listes sur cette page. Nous nous limiterons à 408 caractères. Suffisant pour dire que, bien

qu'attachés à la nécessaire protection des élus contre les violences, menaces et outrages dans le cadre de leurs fonctions, et faute de transparence, nous nous abstenons de don-

ner un blanc-seing à la majorité qui finance avec le budget communal l'action juridique intentée par la Maire contre un administré.

TRIBUNE “POUR VILLENEUVE AVEC VOUS”

Billet d'humeur : 5 lignes, ce n'est pas beaucoup, tant il y a de choses à dire. Aujourd'hui dans notre village trop de choses compliquées, pour certaines très violentes, la consé-

quence logique d'un manque d'échange entre les élus et les citoyens. Nous proposons, une fois de plus, au-delà des réunions de quartier, que la municipalité organise « une grande

réunion publique, un grand débat sur ce qui a été fait et ce qu'il reste à faire ». À mi-mandat, un bilan s'impose. La colère gronde.

Améliorations voirie, suite...

Avec près de 37 km de voiries communales vieillissantes et dégradées dans l'ensemble, le chantier de rénovation est important et demande un budget conséquent pour la commune. Pour mémoire un mètre linéaire de voirie en enrobé réalisé bord-à-bord est estimé à une centaine d'euros.

Après les rues de l'Esparet, de l'Aire, de Chareyron, du Gymnase, de Haut-Couronne, de Charbonnier, nous poursuivons en 2023, la réfection et l'aménagement des voiries par deux projets importants : la rénovation de la voie de la Coste et l'aménagement du Petit Tournon.

Cet été, l'entreprise SATP pour un montant de 27 000 € a repris la voie de la Coste. Cette voie en pente desservant de nombreuses habitations était dans un état déplorable, et il était nécessaire de la stabiliser afin de permettre aux usagers (riverains, éboueurs) de l'utiliser sans difficulté.

À l'automne, est prévu le chantier de sécurisation du Petit Tournon, attribué à l'entreprise SATP et sous maîtrise d'œuvre du Département, pour un montant de 150 000 €. Il consiste à finir les trottoirs manquants avec



un busage des eaux pluviales en amont, escamoter les deux dos-d'âne actuels, installer dans la ligne droite une écluse afin de faire ralentir les automobilistes, réaliser trois passages piétons, un au niveau de l'intersection du prieuré, un deuxième avant le tournant en direction du hameau et un troisième surélevé au niveau de l'intersection de la voie du Rugby. L'enrobé bord-à-bord sera également réalisé

par le Département sur toute cette section de voirie. Pour plus de renseignements sur le projet n'hésitez pas à contacter la mairie. Les travaux avancent petit à petit certes mais avancent : en 2024, nous allons poursuivre cette réfection en s'appuyant sur le travail de diagnostic et la PPI (plan pluriannuel d'investissements) réalisés par nos services.



— BIENVENUE À

“ Je m'appelle **Stella Lugagne** et je suis la nouvelle **technicienne forestière de l'Office national des forêts en charge de la forêt domaniale**

du Berg (forêt des sens) et la forêt communale de Villeneuve-de-Berg. Mon secteur d'activité s'étend de la forêt communale de Berzème jusqu'aux forêts de Lagorce et Gras en passant par Albal-Romaine, Valvignères et Saint-Thomé. Je suis basée à la maison forestière du Moulin à Vent qui surplombe le village. Mes missions principales sont la production de bois pour la société, le maintien de la biodiversité, l'accueil du public en forêt, la défense des forêts contre l'incendie et de veiller au respect du code forestier au sein de ces forêts. Avant d'arriver à Villeneuve-de-Berg, j'étais responsable de la forêt du Laoul à Bourg-Saint-Andéol depuis deux ans. Je suis ravie pour cette évolution dans ma carrière professionnelle et j'espère mener à bien mes missions pour le bien-être de nos forêts. ”



— BIENVENUE À

Le nouveau **directeur des services techniques** a pris ses fonctions le 1^{er} septembre 2023. Diplômé d'un BTS aménagement

paysager, **Renaud Granon** travaille dans la fonction publique territoriale depuis 1997. Encadrant technique au CCAS de la mairie de La Voulte, il a ensuite occupé des fonctions de directeur des services techniques au sein de plusieurs communes ardéchoises avant de rejoindre la ville de Valence comme responsable d'exploitation. Habitué au management d'équipe et formé en sécurité au travail et évaluation des risques, il maîtrise les procédures de marchés publics. Sensible à la gestion raisonnée des ressources et des espaces verts, il est familier à la gestion et au pilotage de projets et entend mettre ses compétences et connaissances au service de la collectivité et des usagers de Villeneuve-de-Berg. Nous souhaitons la bienvenue à Renaud Granon qui vient compléter l'équipe de cadres au sein de la collectivité.

OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 17 h. Samedi de 9 h à 12 h.

PERMANENCES DES ÉLUS

Sur rendez-vous : Sylvie Dubois, maire

Lundi de 14 h à 18 h (RDV souhaité) : Patrick Rotger, 3^e adjoint, attractivité et développement économique, commerce et artisanat

Mardi de 10 h à 12 h (RDV souhaité) : Marie Fargier, 2^e adjointe, cadre de vie, voirie, urbanisme, réseaux électriques, fibre optique, sécurité, services techniques.

Jeudi de 10 h à 12 h (RDV souhaité) : Anne-Marie Eyraud, permanence CCAS.

Vendredi de 14 h à 18 h

et samedi matin sur RDV :

Stéphane Chausse, 1^{er} adjoint, transition énergétique et écologique, bâtiment, agriculture, mobilité, eau, déchets, énergie renouvelable, service technique.

Vendredi de 14 h à 18 h

(RDV souhaité) : Florian Morge, 5^e adjoint, éducation, vie associative, jeunesse, sports.

SERVICES UTILES

Médiathèque : 04 84 88 44 04

mediatheque@villeneuveberg.fr

Services techniques :

dst@villeneuveberg.fr

Déchetterie : 04 75 94 76 45

du lundi au samedi de 9 h à 11 h 45, mercredi de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h

SIDOMSA : 04 75 94 33 57

SIVOM : 04 75 94 82 94

SAUR : 04 63 36 10 00 de 8 h à 18 h, 04 63 36 10 09 soir et week-end

TOUTES LES INFOS

sur villeneuveberg.fr

Mairie – 11 rue Notre-Dame

07170 Villeneuve-de-Berg

Tél. 04 75 94 80 09



Lou Pitchoun, lettre d'informations municipales de Villeneuve-de-Berg

Directeur de publication : Sylvie Dubois, maire

Rédaction : équipe municipale

Photos : mairie de Villeneuve-de-Berg, office de tourisme Berg & Coiron

Maquette et mise en page : com-mouv.pro

Ne pas jeter sur la voie publique.